

Gérer les Ressources Humaines

Organiser l'activité de l'entreprise au quotidien


- Veillez à une politique salariale conforme à la réglementation
- Aménager le temps de travail
- Intégrer les actions de maintien d'activité en cas de difficultés conjoncturelles

Adapter les compétences aux besoins de l'entreprise

- Evaluer les attentes et les potentiels des salariés de l'entreprise
- Assurer les entretiens professionnels
- Définir un plan de développement des compétences
- Favoriser l'accès des salariés à la formation professionnelle et la valorisation de l'expérience professionnelle
- Dégager une stratégie autour de la transmission des savoirs

Mettre en place la représentation du personnel

- Appliquer la réglementation en matière d'instances représentatives du personnel
- S'assurer de la mise en place du Comité social et économique

 Disposition réglementaire obligatoire à toutes les entreprises